

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 14 mai 2024, 19 h
Édifice municipal | Quartier Baker-Brook

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

Jean-Pierre Ouellet	Maire
Serge Dionne	Directeur général adjoint
Jessica Raymond	Greffière

CONSEILLERS PRÉSENTS :

Quartier Saint-François :	Nancy Ann Landry	Rino Levasseur
Quartier Lac-Baker :	Ronald Cormier	
Quartier Clair :	Lloyd Plourde	
Quartier Baker-Brook :	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Réginald Nadeau	Michel J. Morin

CONSEILLERS ABSENTS :

Quartier Lac Baker :	Bernard Soucy
Quartier Clair :	Richard Michaud

Présences dans la salle : 4.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire vérifie les présences. Deux membres du Conseil sont absents. Le quorum est constaté.



3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 2024-05-13 (1)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS ANTÉRIEURES

a) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 12 mars 2024

Résolution n° 2024-05-14 (2)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 12 mars 2024, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

b) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 2 avril 2024

Résolution n° 2024-05-14 (3)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 2 avril 2024, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

c) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 16 avril 2024

Résolution n° 2024-05-14 (4)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 16 avril 2024, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

d) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 23 avril 2024

Résolution n° 2024-05-14 (5)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 23 avril 2024, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

6. PRÉSENTATION, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITION ET DEMANDE D'INFORMATION

a) Pétition – Association des propriétaires de chalets du Lac Unique (A.P.C.L.U.)

M. Guy Ouellet, résident du Quartier Saint-François et Vice-président de l'Association des propriétaires de chalets du Lac Uniques (A.P.C.L.U.) est venu remettre une pétition au Conseil concernant le manque de couverture cellulaire dans la région du Lac Unique, Quartier Saint-François. La pétition comporte 480 signatures, ainsi que dix lettres d'appui. L'association est d'avis que le problème ne touche pas seulement cette région sur le territoire de la Ville de Haut-Madawaska. Cette pétition appuie le Conseil dans les démarches qu'il a déjà entamées par les années passées. L'association demande à ce que les démarches entamées soient poursuivies.

Le Conseiller Réginald Nadeau propose d'adopter une résolution (voir Résolution n° 2024-05-14 (6)) en appui aux démarches entreprises par l'A.P.C.L.U.

7. **PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU MAIRE, CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS**

Aucune.

8. **ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF**

a) **Appui aux démarches de l'Association des propriétaires de chalets du Lac Unique (A.P.C.L.U.)**

Résolution n° 2024-05-14 (6)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau
Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska appuie les démarches de l'Association des propriétaires de chalets du Lac Unique (A.P.C.L.U.), ainsi que de tous les organismes de la région, pour l'amélioration des services de téléphonie cellulaire sur le territoire de la Ville de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

b) **3^e lecture de l'Arrêté n° 2024-05 – Arrêté de la Ville de Haut-Madawaska concernant les chiens**

Résolution n° 2024-05-14 (7)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau
Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la 3^e lecture, par titre, de l'Arrêté n° 2024-05 – Arrêté de la Ville de Haut-Madawaska concernant les chiens.

Motion adoptée.

c) **Adoption de l'Arrêté n° 2024-05 – Arrêté de la Ville de Haut-Madawaska concernant les chiens**

Résolution n° 2024-05-14 (8)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde
Appuyé par le conseiller Ronald Cormier

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Arrêté n° 2024-05 – Arrêté de la Ville de Haut-Madawaska concernant les chiens.

Motion adoptée.

d) Entente de services de Services Conseils Yves Tanguay Inc. pour le recrutement d'un Directeur général

Résolution n° 2024-05-14 (9)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve l'entente de services de Services Conseils Yves Tanguay Inc. pour le recrutement d'un Directeur général pour la Ville de Haut-Madawaska pour un montant maximum de 18 % du salaire annuel entendu à l'embauche du Directeur général.

Motion adoptée.

e) Exonération des frais pour les services d'eau et d'évacuation des eaux usées : nouvelles constructions de résidences ou d'immeubles à logements

Résolution n° 2024-05-14 (10)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska exonère les frais annuels pour les services d'eau et d'évacuation des eaux usées pour une période de trois ans pour les nouvelles constructions de résidences ou d'immeubles à logements qui sont desservies par le réseau d'eau et d'évacuation des eaux usées de la Ville de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

f) Tarifs pour la saison d'entreposage 2024-2025, Quartier Lac Baker

Résolution n° 2024-05-14 (11)

Proposé par le conseiller Ronald Cormier

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte la liste de tarifs suivante pour l'entreposage d'équipements à l'entrepôt du Quartier Lac Baker pour la saison 2024-2025 :

Octobre à mai		Juin à septembre	
Moins de 8 pieds :	300 \$	Moins de 8 pieds :	37,50 \$ / mois
8 pi 1 po à 16 pi :	350 \$	8 pi 1 po à 16 pi :	43,75 \$ / mois
16 pi 1 po à 24 pi :	400 \$	16 pi 1 po à 24 pi :	50 \$ / mois
24 pi 1 po à 30 pi :	450 \$	24 pi 1 po à 30 pi :	56,25 \$ / mois
30 pi et plus :	500 \$	30 pi et plus :	62,50 \$ / mois

* À noter qu'il est question de la longueur de l'équipement entreposé.

Motion adoptée.

9. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

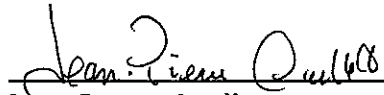
Aucunes.

10. AFFAIRES NOUVELLES

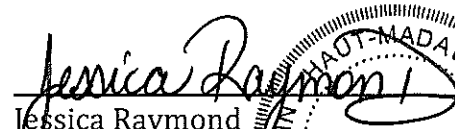
1. Correspondance :
 - a. Réponse à une demande de plainte que des citoyens avaient fait pour l'usine Nutritec. La réponse sera envoyée aux résidents concernés.
2. Invitation : aucune.
3. Autre : aucun.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Georges Michaud à 19 h 25.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Jessica Raymond
Greffière

